

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Sport Universitaire

Romane Houvenaghel

Jeudi 9 juin 2022

Ordre du Jour

1	Mot de Bienvenue du président	2
2	Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2021	2
3	Présentation et vote des contrats licences 2022-2023	2
4	Vote du budget prévisionnel rectificatif 2022-2023	4
5	Bilan sportif saison 2021-2022	7
6	Championnats de France 2022-2023	7
7	Documents de rentrée	7
8	Questions Diverses	7

Membres présents

69 votants dont 25 procurations, le quorum (64) est atteint.
Liste des présents en fin de document.

1 Mot de Bienvenue du président

Philippe Legendre, président de la LAURASU, est heureux d'accueillir cette Assemblée Générale. Il félicite le bon déroulement des activités de la Ligue cette année qui laisse présager que le nombre d'adhérents continuera à augmenter l'année prochaine.

2 Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2021

Pour	Contre	Abstention
69	0	0

Approbation du PV de l'AGO du 16 décembre 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3 Présentation et vote des contrats licences 2022-2023

Le trésorier Jean Michel GOETGHELUCK présente les contrats licences. Il explique qu'une commission est chargée de fixer les critères de répartition et montants de ces derniers. Il a été décidé que les critères de l'année précédente ont été reconduits.

Ces contrats se divisent en deux parts. Premièrement la part fixe qui correspond au contrat avec la FFSU soit 265 500 € pour 13 745 licenciés en moyenne sur 3 ans. Ce contrat est réparti au prorata sur les 3 sites en fonction de leur nombre de licenciés.

La deuxième part de ces contrats licences est la part variable qui est calculée en fonction des charges sportives qu'engendrent les activités de la Ligue. Le trésorier précise qu'il s'agit bien des charges sportives, les charges administratives étant à la charge de la Ligue. Il explique également que cette part est calculée en fonction des utilisateurs licenciés de chaque activité. De cette part est soustrait l'aide de la FFSU.

Le récapitulatif est donné sur la Figure 1.

La commission a également réfléchi à s'adapter à l'inflation des prix de 5%. La possibilité d'augmenter de 2% les contrats licences a été évoquée, cependant la commission propose plutôt que la Ligue prenne en charge cette inflation. Le trésorier interroge l'assemblée à ce sujet et demande si cette solution convient. L'assemblée approuve.

Pour	Contre	Abstention
69	0	0

Vote des contrats licences

Les contrats licences 2022-2023 sont approuvés à l'unanimité.

Le trésorier invite également les délégués des AS à rejoindre les commissions (sportive, finance, ...) si ces thématiques les intéressent ou s'ils ont des pistes de réflexions à apporter.

ASSEMBLEE GENERALE - JEUDI 09 JUIN 2022

ETUDE DES CONTRATS LICENCES 2022 - 2023
PROPOSITION RETENUE PAR LA COMMISSION "LICENCES"

Eléments de calculs retenus :

Contrat FFSU 22/23

265 500 €

	PART FIXE			
	CLERMONT-FD	GRENOBLE	LYON	TOTAL
2018/2019	1485	4008	9214	
2019/2020	1268	3552	8759	
2021/2022	1215	3345	8389	
Moyenne licences	1323	3635	8787	13745
%	10%	26%	64%	100%
PART FIXE (base contrat fédéral)	25 549 €	70 214 €	169 737 €	265 500 €

	PART VARIABLE			
	2021/2022	2021/2022	2021/2022	TOTAL
Activité académique	4 434 €	19 226 €	23 985 €	47 645 €
Activité formation arbitrage	0 €	1 870 €	2 748 €	4 618 €
PART ACADEMIQUE SITE	4 434 €	21 096 €	26 733 €	52 263 €
Activité AURA	1 658 €	20 969 €	25 333 €	47 960 €
Activité conférence	2 120 €	12 258 €	13 481 €	27 859 €
AIDE FINANCIERE FFSU en relation avec les charges de la pratique en conférence	1 117 €	4 002 €	9 881 €	15 000 €
Total part variable	2 661 €	29 225 €	28 933 €	60 819 €
Nombre d'étudiants concernés 2021/2022	191	684	1689	2564
RATIO %	7,45%	26,68%	65,87%	
Répartition de cette part variable AURA / Nbre d'étudiants concernés / Site	4 531 €	16 225 €	40 064 €	60 819 €
TOTAL GENERAL PART VARIABLE	8 965 €	37 321 €	66 797 €	113 082 €
TOTAL CONTRAT LICENCES 2022/2023	34 513 €	107 535 €	236 534 €	378 582 €
CONTRATS LICENCES 2021/2022	35 526 €	116 665 €	232 160 €	384 351 €

PROPOSITION CONTRATS 2022/2023 - SYNTHESE

	CLERMONT-FD	GRENOBLE	LYON	TOTAL LAURASU
PART FIXE	25 549 €	70 214 €	169 737 €	265 500 €
PART VARIABLE ACADEMIQUE	4 434 €	21 096 €	26 733 €	52 263 €
PART VARIABLE AURA+CONF	4 531 €	16 225 €	40 064 €	60 819 €
CONTRAT 2022/2023	34 513 €	107 535 €	236 534 €	378 582 €

4 Vote du budget prévisionnel rectificatif 2022-2023

Le trésorier présente les rectifications à apporter au budget prévisionnel voté à la précédente AG. Il rappelle qu'il avait été voté avec un déficit de 40 490€. Cependant il semble que de nouvelles dépenses sont à anticiper. Il cite notamment la suppression de la subvention « districts » (- 24 000 €) et qui finançait une partie des salaires des collaborateurs non oxygénés par la Fédération. Cela implique une augmentation des charges de personnel (+ 30 000 €). Enfin, comme évoqué précédemment, la Ligue prendra en charge l'augmentation due à l'inflation des contrats licences, ces frais sont à rajouter.

Le budget rectificatif annonce alors un déficit de 79467€, qui seront pris sur les fonds de réserve et fonds associatifs de la Ligue. Le trésorier souligne ainsi qu'à long terme ces fonds ne suffiront plus et qu'il faudra trouver d'autres ressources financières. D'après les estimations, d'ici 5 ans il faudra avoir trouver ces ressources, les fonds ne pourront plus suffire. Ces ressources peuvent venir de la FFSU, des AS ou de partenariats. La région AURA semble ouverte à l'idée de financer des projets de la Ligue. Cependant cette initiative doit venir en premier lieu de l'Etat. Le trésorier précise cependant que le contrat national de la LAURASU est amené à baisser suite au passage en 2023 de 5 à 4 directeurs sur la Ligue. Le président insiste également sur la nécessité de trouver de nouvelles solutions. Il invite alors de nouveau à rejoindre les commissions pour participer aux réflexions permettant de trouver ces nouvelles solutions. Le détail de ce budget se trouve ci-dessous.

Pour	Contre	Abstention
68	1	0

Vote du budget prévisionnel rectificatif

Le budget prévisionnel rectificatif est approuvé.



LAURASU - BUDGET PREVISIONNEL RECTIFICATIF 2022 - 2023

PRODUITS		CHARGES	
	Prévisionnel 2022/2023		Prévisionnel 2022/2023
FONCTIONNEMENT LIGUE	592 410 €	FONCTIONNEMENT LIGUE	609 150 €
RESSOURCES PROPRES	6 900 €	FONCTIONNEMENT STRUCTURE	323 950 €
Partenaires	5 000 €	Frais généraux de fonctionnement	34 000 €
Produits financiers	900 €	Charges de personnel	275 000 €
Produits exceptionnels	1 000 €	Charges autres personnels (civiques, stagi)	4 700 €
SUBVENTIONS	31 000 €	Déplacements et missions	3 000 €
Etat / CNDS	5 000 €	Promotion et communication	1 000 €
Conseil régional	16 000 €	Amortissements	5 000 €
Conseil département	4 000 €	Frais financiers	250 €
Métropole / Ville	0 €	Charges exceptionnelles	1 000 €
Université / Ville	0 €		
Services Civiques	6 000 €	FONCTIONNEMENT FEDERAL	5 700 €
SOUTIEN FFSU	275 000 €	Comités Directeurs	100 €
FFSU dotation de fonctionnement	150 000 €	Assemblée Générale	1 100 €
FFSU autres dotations générales	122 000 €	Aides aux CDSU	4 500 €
FFSU remboursement de frais	3 000 €		0 €
Licences - Assurances - Affiliations	279 510 €	Licences - Assurances - Affiliations	279 500 €
Licences	265 510 €	Licences	265 500 €
Affiliations	4 000 €	Affiliations	4 000 €
Assurances	10 000 €	Assurances	10 000 €
ACTIVITE SPORTIVE	186 473 €	ACTIVITE SPORTIVE	249 200 €
ACADEMIQUE	54 765 €	ACADEMIQUE	49 000 €
Participation des AS	52 265 €	Frais d'organisation	0 €
Partenaires	0 €	Déplacements des AS	0 €
Subventions	2 500 €	Arbitrages / délégués techniques	0 €
Soutien FFSU	0 €		49 000 €
INTER-REGION/LIGUE	39 300 €	INTER-REGION/LIGUE	47 900 €
Participation des AS	32 500 €	Frais d'organisation	0 €
Partenaires	0 €	Déplacements des AS	0 €
Subventions	6 800 €	Arbitrages / délégués techniques	0 €
Soutien FFSU	0 €		47 900 €
CONFERENCE	43 200 €	CONFERENCE	42 700 €
Participation des AS	13 200 €	Frais d'organisation	0 €
Partenaires	0 €	Déplacements des AS	15 000 €
Subventions	0 €	Arbitrages / délégués techniques	0 €
Soutien FFSU	30 000 €		27 700 €



LURASU - BUDGET PREVISIONNEL RECTIFICATIF 2022 - 2023

PRODUITS	
	Prévisionnel 2022/2023
NATIONAL	0 €
Participation des AS	0 €
Partenaires	0 €
Subventions	0 €
Soutien FFSU	0 €
FORMATIONS ARBITRES	11 208 €
Participation des AS/Participants	7 208 €
Subventions	3 000 €
Soutien FFSU	1 000 €
FORMATIONS DIRIGEANTS	1 400 €
Participation des AS/Participants	0 €
Subventions	1 400 €
Soutien FFSU	0 €
DIVERS	36 600 €
Participation des AS/Participants	0 €
Partenaires	27 100 €
Subventions	1 000 €
Soutien FFSU	0 €
FFSU - Terrains neutres	1 750 €
FFSU - EUSA	6 750 €
EVENEMENTIEL	88 500 €
<i>Evènementiel national</i>	88 500 €
<i>Evènementiel international</i>	0 €
TOTAL DES PRODUITS	867 383 €

CHARGES	
	Prévisionnel 2022/2023
NATIONAL	30 000 €
Déplacements des AS	30 000 €
	0 €
	0 €
	0 €
FORMATIONS ARBITRES	10 950 €
Frais d'organisation	2 450 €
Coût des formateurs	8 500 €
	0 €
FORMATIONS DIRIGEANTS	2 500 €
Frais d'organisation	500 €
Coût des formateurs	2 000 €
	0 €
DIVERS	66 150 €
Actions diverses	0 €
Fonctionnement divers / matériel sportif	23 500 €
CMR-Réunions sportives	900 €
Soutien exceptionnel aux AS	33 250 €
Frais de terrains neutres	1 750 €
EUSA	6 750 €
EVENEMENTIEL	88 500 €
<i>Evènementiel national</i>	88 500 €
<i>Evènementiel international</i>	0 €
TOTAL DES CHARGES	946 850 €

RESULTAT	-79 467 €
-----------------	------------------

5 Bilan sportif saison 2021-2022

Au 8 juin 2022, la Ligue compte 15107 licenciés, le plus haut nombre de licenciés qu'a connu la Ligue étant en comparaison 16100.

44 AS sont affiliés à la Ligue, 10 services civiques pour l'année en cours et 11 Championnats de France sur les différents sites ont été organisés. Cela est signe d'une très bonne reprise et est de bon augure pour l'année prochaine.

Il y a également eu des formations sur tous les sites, 530 étudiants au total (ne sont pas comptés les Jeunes Dirigeants Universitaires). L'Assemblée fait remarquer qu'il manque le tennis dans le compte.

L'année n'étant pas terminée, l'ensemble des résultats et chiffres seront communiqués à l'AG de décembre.

Le trésorier souligne que certains CFU peuvent être déficitaires. La fédération nationale imposant un quota par directeur, les subventions régionales subissant une baisse, la possibilité est envisagée de contacter la fédération à ce sujet pour que la Ligue n'ait pas à assumer les éventuels déficits.

Il en profite également pour nous informer que les déplacements des directeurs et des collaborateurs aux séminaires de la fédération seront aux frais de la Ligue. Il va contacter la Fédération à ce sujet.

6 Championnats de France prévisionnels 2022-2023

Les championnats qui devraient être organisés par la Ligue l'année prochaine sont listés ci-dessous.

Site de Lyon

- CFU Canoé-Kayak
- CDFU Padel
- CFU Tir Sportif
- CDFU 10 kms

Site de Clermont

- CDFU Trail
- CFU Boxe Anglaise

Site de Grenoble

- CFU Ski Alpin
- CFU Ski Nordique
- CFU Echec
- CFU Gym Artistique
- CFU Beach Volley

7 Documents de rentrée

Des informations sont à venir sur les nouvelles règles concernant les certificats médicaux.

Le remplaçant de Bernard Faure au poste de directeur du site de Lyon est Pierre Gastel.

Quant au remplacement de Nadine Stamboulian pour le poste de directeur du site de Grenoble, il ne peut pas encore être annoncé.

8 Questions Diverses

Concernant le Pass Sport U., il est demandé de faire remonter à la nationale que les saisies des Passe-Sports U soit faite par les AS plutôt que par la Ligue.

Il est précisé que ce Pass-Sport U est valable pour un seul évènement ponctuel.

L'ordre du jour étant épuisé l'AG se termine à 12h15.

EMARGEMENT AG LAURASU 9 JUIN 2022

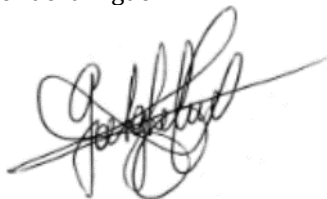
			Pouvoir	Présent
PRESENTIEL	ENS LYON	NEMETH	RICHARD	1
	ENS LYON	NEMETH	RICHARD	1
	ESSCA LYON	LOFEK	ANTHONY	1
	EM LYON	ROMEZY	MICKAEL	1
	EM LYON	CHANIAC	ANTOINE	1
	EM LYON	BOUDET	ASTRID	1
	EM LYON	ROMEZY	MICKAEL	1
	EM LYON	CHANIAC	ANTOINE	1
	EM LYON	BOUDET	ASTRID	1
	ISOSTEO LYON	LEGENDRE	PHILIPPE	1
	ENTPE LYON	BEROUD	FABIEN	1
	ENTPE LYON	POUVREAU	JEAN BAPTISTE	1
	ENTPE LYON	TENAUD	GABIN	1
	ENTPE LYON	DORVAL	JULIE	1
	ENTPE LYON	BEROUD	FABIEN	1
	ENTPE LYON	POUVREAU	JEAN BAPTISTE	1
	UDL - ASC ISARA LYON	LEGENDRE	PHILIPPE	1
	UDL - ASC ISARA LYON	LEGENDRE	PHILIPPE	1
	ESME SUDRIA LYON	CARREIRA	ALEXANDRE	1
	ESME SUDRIA LYON	JULARD	EVAN	1
	AS GRENOBLE INP	BEYO	FREDERIC	1
	UDL - UTE JM IUT	NATALE	PATRICK	1
	ITECH LYON	VELDEMAN	MILENA	1
	UDL - UTE LYON 2	PERRIER	DAVID	1
	UDL - UTE LYON 2	FRANCHELIN	BRUNO	1
	UDL - UTE LYON 2	OUAHNOUNA	MICHEL	1
	UDL - UTE LYON 2	KERMADI	ISSA ANGE	1
	INSA LYON	THOMAS	LOIC	1
	INSA LYON	AGNERAY	FLORIAN	1
	INSA LYON	CRIGNON	REMI	1
	INSA LYON	THOMAS	LOIC	1
	EC LYON	CHALTON	SIMON	1
	EC LYON	FILLET	ERIC	1
	EC LYON	CHALTON	SIMON	1
	EC LYON	FILLET	ERIC	1
	UDL - UTE LYON 1	MARTIN GARIN	CEDRIC	1
	UDL - JEAN MONNET	MARTIN GARIN	CEDRIC	1
	UDL JEAN MONNET	CORBI	FRANCOIS	1
	UDL - UTE LYON 1	CORBI	FRANCOIS	1
	UDL - UTE LYON 1	MOTTET	BERTRAND	1
UDL - UTE LYON 1	ANDRE	STEPHANE	1	

	UDL - UTE LYON 1	FARDEL	MANON		1
	UDL - UTE LYON 1	JEUNOT	ELOUAN		1
	UDL - UTE LYON 1	VELDEMAN	MILENA		1
	UDL - UTE LYON 1	THOMAS	ROBON		1
	ECAM LYON	DI FRANCO	LEO	1	1
	SCIENCES PO GRENOBLE	BEYO	FREDERIC	1	1
	UDL - UTE LYON 3	TABARET	ARNAUD		1
	UDL - UTE LYON 3	NATALE	PATRICK		1
	UDL - UTE LYON 3	GOETGHELUCK	JEAN MICHEL		1
	UDL - UTE LYON 3	TABARET	ARNAUD		1
	UDL - UTE LYON 3	TABARET	ARNAUD		1
DISTANCIEL	AS IUT d'ALLIER	DEHAINAULT	BRUCE		1
	AS IUT d'ALLIER	DAUPHIN	CAMILLE		1
	MINES ST ETIENNE	PORTIER	AURELIEN		1
	MINES ST ETIENNE	PORTIER	AURELIEN	1	1
	AS GRENOBLE INP	STANGE	FABIEN		1
	UGA	CARROT	NICOLAS		1
	UGA	RIMBOUD	MAXIME		1
	UGA	LIFRANDI	FLORENCE		1
	UGA	CARROT	NICOLAS	1	1
	UGA	RIMBOUD	MAXIME	1	1
	UGA	LIFRANDI	FLORENCE	1	1
	UDL - ENISE	PAGES	CHRISTIAN		1
	UDL - ENISE	PAGES	CHRISTIAN	1	1
	SCIENCES PO GRENOBLE	CARROT	NICOLAS	1	1
	UDL - UTE LYON 3	DOUARD	CHLOE		1
	INSA LYON	BIZZOTTO	HERVE		1
	INSA LYON	BIZZOTTO	HERVE	1	1

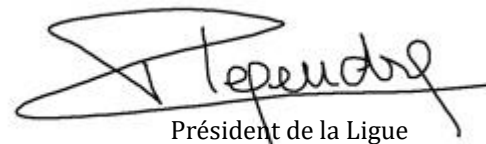
25

69

Fait à Villeurbanne le 17 juin 2022

Jean Michel GOETGHELUCK
Trésorier de la Ligue


Philippe LEGENDRE



Président de la Ligue